

Adresse : chez Madame Lucette RAUDET
5 rte de Jou - 18110 VASSELAY
lucette.raudet@orange.fr
Tél. 02 48 24 24 94

Course de Côte régionale de SANCERRE samedi 2 et dimanche 3 juin 2012

Règlement particulier

L'A.S.A.Centre avec le concours technique de l'ECURIE JACQUES CŒUR
organise une épreuve automobile de Course de Côte régionale dénommée

39^{me} COURSE de COTE régionale de SANCERRE samedi et dimanche 2 et 3 juin 2012

comptant pour la Coupe de France de la Montagne F.F.S.A. 2012
et les Championnats des Comités régionaux du Centre et du Limousin 2012

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile s/s le N° 19 le
20/03/2012 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° R 173 en date du 04/04/2012

ARTICLE 1p – ORGANISATION de la COURSE



Article 1-1p - OFFICIELS

<u>Collège des commissaires sportifs</u>	<u>Président</u>	BOURDIER Pierre	Licence	9114/1505
		AUBRUN SASSIER Christiane	Licence	4271/1505
		JOANOVITS Henri	Licence	9113/1505
<u>Directeur de Course</u>		JUGNIOT Joël	Licence	6813/0419
<u>Directeur de Course Adjoint</u>		TISSIER Jean-Charles	Licence	11274/1503
<u>Adjoint à la Direction Course</u>		RENOU Jean-Luc	Licence	10314/1503
<u>Commissaires Techniques</u>	<u>Responsable</u>	DESBAIL Patrick	Licence	9740/1503
		RHODON Dominique	Licence	123964/1504
		ARNOULT Jacques	Licence	169994/1504
		HEREL Olivier	Licence	15550/1503
<u>Chargé des relations avec les concurrents</u>		HEREL Christelle	Licence	15545/1503
<u>Responsable des commissaires</u>		GENESTE Christophe	Licence	20586/1503
<u>Chargée de la mise en place des moyens</u>		Mme RAUDET Lucette	Licence	22722/1503
<u>Chronométrateurs</u>	<u>Responsable</u>	RATERON Christian	Licence	9093/1505
		CHOLLET Alain	Licence	9111/1505
		DONVEAU Jean	Licence	9114/1505
<u>Médecin Responsable</u>		Docteur Alain DEDISSE		

Article 1-2p – HORAIRES

Clôture des engagements
Publication de la liste des engagés
Vérifications administratives
Vérifications techniques

Affichage autorisés à prendre part aux essais
Briefing des Commissaires

Essais non chronométrés facultatifs :

Horaires et organisation de ces essais libres laissés à la discrétion de la Direction de Course et de l'organisateur.

Essai Officiel chronométré (un)

Briefing des pilotes

mardi 29 mai 2012 jusqu'à minuit

jeudi 31 mai 2012

samedi 2 juin de 13h30 à 19h00 – dimanche 3 juin de 7h à 7h30

samedi 2 juin de 14h00 à 19h – dimanche 3 juin de 7h à 8h00

lieu dit : "La Locomotive" à Sancerre – suivre le fléchage –

dimanche 3 juin 2012 à l'issue des vérifications

le dimanche 3 juin à 7h15 au lieu-dit « La Locomotive »

samedi 2 juin de 16h00 à 18h30

dimanche 3 juin de 8 à 9h réservé aux pilotes absents le samedi

dimanche 3 juin à partir de 9h.30

dimanche 3 juin à 9h10 à l'entrée du Parc des Concurrents

Affichage autorisés à prendre part à la course: dimanche 3 juin à partir de 10h40 à l'issue de l'essai chronométré.

Course : 3 montées sont prévues: une le matin à partir de 10h45 et 2 l'après-midi –

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et restent susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par sono et affichage.

Affichage des résultats provisoires:

au parc fermé ½ h après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des Prix :

sur place 1h1/2 après la fin de l'épreuve

Les pilotes non présents à la remise des prix perdront le bénéfice de leurs prix.

1° réunion des commissaires sportifs : dimanche 3 juin 2012 à 7h00 sur la ligne de départ.

Article 1- 3p – VERIFICATIONS – Le samedi 2 juin après-midi, sinon prévenir

Vérifications administratives et techniques : samedi 2 et dimanche 3 juin 2012 selon l'art.1-2p horaires

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage « Amor-Echapp » à Saint-Satur,

Taux horaire de la main-d'œuvre 45€ TTC

Les concurrents devront présenter : permis de conduire, licence, fiche homologation, passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après la fermeture du contrôle, soit dimanche 3 juin à 07h45.

Article 1 – 5p – Accès au parc concurrents – un seul itinéraire possible : par Sancerre –suivre fléchage -

→ **les parkings privés « La locomotive » et « le Feeling » sont réservés aux organisateurs**

ARTICLE 2p – ASSURANCES : conforme à réglementation standard 2012



ARTICLE 3p – CONCURRENTS et PILOTES -

Article 3-1p: Engagements : sont reçus dès parution du présent règlement **et jusqu'au mardi 29 mai minuit**

à cette adresse :

écurie jacques coeur
chez Madame RAUDET – 5 route de Jou – 18110 VASSELAY
Tél. 02 48 24 24 94

Les frais de participation sont réduits à 150 € (si publicité optionnelle de l'organisateur acceptée)
 Pour être valable **l'engagement devra obligatoirement être accompagné des frais ci-dessus**

→ **Les pilotes qui souhaitent régler en espèces doivent le préciser et adresser un chèque caution de 150 €**
 qui leur sera restitué lors des vérifications administratives.

Les engagements seront clos le 29 mai et dès que le nombre maximum de participants sera atteint soit 120,
 Si 4 jours avant la date de la course le nombre d'engagements était inférieur à 40, les organisateurs
 se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient alors immédiatement prévenus.



ARTICLE 4 P – VOITURES et EQUIPEMENTS

Art. 4-1p – Voitures admises – Le nombre des voitures admises est limité à 120.

GROUPE	Classe	Cylindrées	GROUPE	Classe	Cylindrées
F2000	F2000 1	de 0 à 1400	Groupe Z	Classe Z	
	F2000 2	1401 à 1600			
	F2000 3	1601 à 2000			
FC/FS	FC 1	de 0 à 1300	GT série	GT 1	de 0 à 2000
	FC 2	1301 à 1600		GT 2	plus de 2000
	FC 3	1601 à 2000			
	FC 4	plus de 2000	GT et	TOURISMES	SPECIALES
N/FN	N/FN 1	de 0 à 1400	<u>Groupes Confondus -</u>		
	N/FN 2	1401 à 1600	CM	CM 1/CM 2	de 0 à 1003
	N/FN 3	1601 à 2000	CNF et CN	CNF 1 et CN 1	de 0 à 1600
	N/FN 4	plus de 2000		CNF 2 et CN 2	1601 à 2000
A/FA	A/FA 1	de 0 à 1400	D/E	D/E 1	0 à 1300 et Campus
	A/FA 2	1401 à 1600		D/E 2	1301 à 1605
	A/FA 3	1601 à 2000		D/E 3	FF – FR – F3B
	A/FA 4	plus de 2000		D/E 7	FR.

Groupes confondus : CM/CNF/CN – D et E – **Classes confondues** : CM1 / CM2 - CNF1 / CN1 – CNF2 / CN2
les voitures du groupe DE devront respecter la réglementation 2012 – page 10

Art. 4-2p – Carburants – pneumatiques - équipements : règlement standard C/Côte 2012

Art. 4.2. 7 – Echappement : toutes les voitures doivent être équipées d'un silencieux – règlement standard 2012 :
niveau sonore maxi. pour voitures fermées et GT : 105 dB A – voitures ouvertes : 110 dB A

Art. 4-3p – Numéros de course : obligatoires selon le règlement standard Courses de Côte 2012 –offerts -

Art. 4-4p – Mesures et dispositifs de sécurité : voir tableau France Auto spécial règlement 2012

ARTICLE 5p – PUBLICITE règlement standard Courses de Côte 2012



ARTICLE 6p – SITES et INFRASTRUCTURES

Art.6-1p – Parcours

La C/Côte de Sancerre a une Longueur de 1600m sur la RD 920 entre **Ménétréol s/Sancerre** et **Sancerre**

Elle se déroulera sur 3 montées dont une le dimanche matin

Procédure de départ : aux feux - chaque voiture partira dans l'ordre de passage de l'art.7.3p du règlement::

Groupes F2000 – FC – N/FN – A/FA – Z - GT – CM/CNF/CN – D/E

Départ : Ménétréol s/Sancerre sur RD 920, 150m avant le viaduc

Arrivée : 1600m plus loin – 150m après l'épingle dite "le rocher" –

Modalités retour au départ : sous les ordres du **Directeur de Course** – réglementation 2012

→ **après chaque descente les concurrents feront demi-tour en empruntant la rue Quintaine dans Ménétréol.**

Parc arrivée : après la ligne d'arrivée, sur la route à Droite.(voie communale N° 202) -

Art.6-2p – Route de Course accès au départ sous les ordres du Directeur de Course

Art.6-3p – File de départ : dans Ménétréol s/Sancerre, sur la droite en montant

Art.6-4p – Signalisation : règlement standard Course de Côte 2012

Art.6-5p – Parc Concurrents accès unique par Sancerre dès le 2 juin suivre fléchage- lieu-dit "la Locomotive »

→ **les parkings privés « La locomotive » et « le Feeling » sont réservés aux organisateurs et gérés par eux.**

Art.6-6p – Parc fermé final obligatoire sous peine d'exclusion : chai Mellot

Art.6-7p – Tableaux d'affichage pendant les essais et la course: à l'arrivée - puis parc des concurrents-

Art.6-8p - Permanence : sur la ligne de départ pendant toute la manifestation . Tél. 06 23 65 35 29
le Centre de Secours le plus proche est l'hôpital de BOURGES

ARTICLE 7p – DEROULEMENT de l' EPREUVE

- Art. 7-1p Essais :** **essais libres facultatifs** samedi 2 juin de 16h à 18h30
et dimanche 3 de 8h à 9h. (réservés en priorité aux pilotes absents le samedi)
essais chronométrés obligatoire : dimanche 3 juin 2012 à partir de 9h30
Art. 7-2p Conférence pilotes: briefing obligatoire le dimanche à 9h10 (à l'entrée du parc des concurrents)
(à la fin des essais libres et avant l'essai chronométré.) .
Art. 7-3p Course : **3 montées sont prévues** (sous réserve des conditions atmosphériques)

→ **Accès au départ du parc concurrents ou arrivée :** port ceinture et casque obligatoires en monoplaces.

Art. 7-4p échauffement des pneumatiques: **interdit en épreuves régionales** - (règlement standard 2012)

ARTICLE 8p – PENALITES : voir règlement standard des courses de côte 2012

ARTICLE 9p – CLASSEMENTS

- classement général
 - classement féminin
 - classement pour chaque groupe et chaque classe tels définis à l'Art.4 du règlement standard
- Le classement s'effectuera sur la meilleure montée . Ex aequo :** application du règlement standard 2012

ARTICLE 10p – PRIX -PALMARES : La remise des prix aura lieu sur place 1h1/2 après l'affichage.

Les pilotes classés non présents sauf accord de l'organisateur, perdront le bénéfice de leurs prix

Challenge Tony ALVES créé en souvenir de notre ami pilote . Attribué chaque année au vainqueur du Groupe F .
Il sera définitivement acquis par le pilote qui sera vainqueur du Groupe F deux années successives.
(Vainqueur 2010 : Christophe POINSIGNON - Vainqueur 2011 : Anthony DUBOIS)

Aucun prix n'est cumulable, ni scratch, ni classe, ni féminin : le prix prévu sera remis au classé suivant-

Prix au Classement Général	1° 200	2° 180	3° 160
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------

Prix au Classement par Classe

A partir de 7 partants	1° 150€	2° 75€	3° 50€
Pour 5 ou 6 partants	1° 150€	2° 75€	
Pour 4 partants	1° 150€		
Pour 3 partants	1° 100€		
Pour 1 ou 2 partants	1° 75€		

Prix au Classement Dames 1° 150€ pour 4 partantes – 100€ pour 3 partantes

Sont considérés partants : les pilotes de la liste des " autorisés à prendre part aux essais ".
Pour l'attribution des prix : application de l'Art.4 : groupes cumulés : CM/CNF/CN – D et E -
Des Coupes récompenseront les commissaires

